

L'OPTION ARTS PLASTIQUES AU LYCEE HENRI IV

Il s'agit d'un bloc de 2 heures par semaine en classe de seconde, première et terminale. Elle est ouverte à tous et est le prolongement de l'enseignement des arts au collège. L'élève doit montrer de l'intérêt et de la curiosité pour la pratique de l'art et la culture artistique. Il n'y a pas de niveau requis, l'envie est la motivation première, que l'élève décide ou non de poursuivre ses études dans ce domaine. Les pratiques sont multiples (traditionnelles ou non) : le dessin, la gravure, la peinture, le modelage, l'architecture, la photo, la vidéo, installation, performance... l'évaluation est prise en compte sous forme de contrôle continu dans l'obtention du Bac.

Nicolas Turbet, professeur d'Arts Plastiques. Nicolas-Ge.Turbet@ac-montpellier.fr



L'artiste Pierre Marquès réalisant en pochoir le portrait de Jean Moulin au Lycée Henri IV en 2020.